

La saison culturelle

Programme du printemps et été 2010 :

• Cie Interligne

Conte du chat pas sage pour enfant perché
Interventions dans les écoles élémentaires.

• Cie de l'Amarante

Les contes de la roulotte
Interventions dans les bibliothèques de :
- La Croix en Touraine le **25 mai** à 10h
- Saint Martin le Beau le **29 mai** à 14h
- Luzillé le **27 juin** à 14h

• La Langue Hirsute

Les Histoires à la Bouche
- Centre Socio-Culturel de Bléré le **26 mai** à 15h30
- Courçay le **28 mai** à 20h
- Epeigné les Bois le **4 juin** à 19h
- Athée sur Cher le **5 juin** à 15h30

• Cie Festieux dans le cadre de la 1^{ère} fête du jeu Dimanche 2 Mai – Courçay à 11h.

• Les Belles de Mai

Jeudi 13 Mai – Dierre – 11h30 et 15h

• Ensemble Aymerillot

Samedi 15 Mai – Saint Martin le Beau – 14h

• The Partners

Dimanche 16 Mai – Epeigné les Bois – 14h30

• Fête de la musique

Samedi 19 juin – 18h à Bléré.

• Cie Picto Facto

Dimanche 20 Juin à Francueil
11h30 et 15h

Soutenue par la Région Centre
et le Département d'Indre-et-Loire.

En bref

• Nettoyons la CCBVC – 10 octobre 2009

Plus de 4 tonnes de déchets ont été collectés (hors déchets recyclables)
Sur Epeigné, plus de 3 tonnes de ferrailles et une cinquantaine de pneus ont été trouvées. Leur dépôt datait de plus de 30 ans !

• Cercle de bridge de Bléré

Avec l'année 2010, pratiquement le 25^{ème} anniversaire de la création du club, nous avons mis en place de nouveaux éléments qui peuvent vous inciter à prendre contact avec nous :

- Chaque mois, un cadeau est offert au meilleur joueur du mois (à l'exclusion du gagnant du mois précédent)
- Le 4^{ème} lundi du mois : participation au « SIMULTANE DU ROI RENE », tournoi avec classement au plan national qui permet à chacun de se situer à un autre niveau

Si vous êtes intéressé, venez nous voir au centre socio-culturel de Bléré, chaque lundi vers 14 h ou après 18 h.

• ASEPT-Touraine

L'ASEPT-Touraine (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires de la Touraine), en partenariat avec la CRAM Centre, la MSA Berry-Touraine et le RSI Centre, organise deux réunions d'information sur le thème :

« Seniors, soyez acteurs de votre santé »

Le mercredi 2 juin 2010 à 14h30 à THENAY (41), à la salle des fêtes

Le mardi 8 juin 2010 à 14h30 à ATHEE-sur-CHER (37),

à la salle des fêtes René BESSE – chemin des Dames

Renseignements auprès de l'ASEPT-Touraine au 02 47 31 61 18

(contact : Mme BOURGEOIS)

• Inscription transports scolaires

Les inscriptions pour la prochaine rentrée sont à faire dès maintenant et avant le 10 juillet 2010.

Etablissements scolaires concernés : Amboise et Bléré.

Pour tout renseignement : 02 47 30 27 21 ou 02 47 30 81 81 (Mme Couton)

• Les feux

Suivant le code de l'environnement (L541-2) et le règlement sanitaire départemental, il est interdit de brûler les déchets : ménagers, végétaux ...etc
Les déchets acceptés à la déchetterie doivent y être déposés.

• Attention aux bruits

Les travaux de jardinage occasionnant une gêne sonore pour les voisins (tondeuse, tronçonneuse etc...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

- le samedi de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h

- le dimanche de 10 h à 12 h

• Taille des haies

Les haies plantées à moins de 2 mètres de la limite séparative des propriétés ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur.

• Formations Informatiques

La Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher propose des formations gratuites en informatique : Bureautique (Word et Excel) et Internet avec une partie sur les risques et les dangers d'Internet : mieux identifier les sites sensibles, ne pas utiliser certains sites comme Face Book etc...ou savoir les utiliser, la protection de l'individu sur Internet. La gestion des photos, de la webcam sur Internet et des détournements.

Ces formations sont gratuites et sont financées par la Région Centre.

Elles s'adressent à tous les habitants résidant ou non sur la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher.

Pour tout renseignement téléphoner au 02.47.23.58.63

Communauté de Communes

Bléré-Val de Cher :

02 47 23 58 63

Téléphone de l'office de Bléré :

02 47 51 93 00

Téléphone de l'office de Chenonceaux :

02 47 23 94 45

Site internet : www.chenonceaux-blere-tourisme.com

Directeur de publication : Jocelyne COCHIN, Présidente

Rédaction : Commission information

Conception : Garrigues 02 47 48 28 80

Photos : Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher

Impression : Lagoutte imprimeur

Imprimé sur papier recyclé

infos BLÉRÉ-VAL DE CHER

Le magazine communautaire



mai 2010

3

Cela fait déjà deux ans que nous sommes élus à la Communauté de Communes de Bléré – Val de Cher.

Je remercie l'ensemble des élus et des Vices Président pour leur implication et leur travail dans le développement de notre communauté de communes. Le dynamisme de notre Communauté de Communes ne se dément pas et les projets aboutissent.

Le Permis de Construire de la nouvelle Gendarmerie de Bléré est déposé. Ce projet, d'un coût supérieur à 3 millions d'euros d'investissement est porté par notre communauté. Afin de respecter les obligations, mais aussi par convictions de nos élus, la Gendarmerie se construira aux normes BBC – Bâtiment Basse Consommation. Ainsi, notre Gendarmerie devrait devenir un modèle pour d'autres projets futurs.

Le développement des équipements sportifs est un axe fort de l'esprit communautaire de notre territoire. Ainsi, à l'unanimité, les élus des 14 communes ont trouvé un compromis afin de répondre aux besoins exprimés par les habitants du territoire. Les travaux du complexe sportif des Longérons à La Croix en Touraine devraient débuter cette année (terrain de football synthétique et jardin de tir à l'arc) et la maîtrise d'œuvre en vue de l'extension du Gymnase des Aigremonts recrutée afin de créer un DOJO et une Salle de Gymnastique. Parallèlement, la Communauté de Communes a mis un dispositif d'aide financière aux projets sportifs communaux de nos communes membres.

Mais ces projets ne sont réalisables que s'ils s'accompagnent d'un développement économique du territoire. Nous avons besoin de retrouver un dynamisme économique après les fermetures de plusieurs sites importants du blérois.

Ainsi, malgré des contraintes administratives fortes, nous maintenons le cap que nous nous sommes fixé pour l'ouverture des nouvelles zones d'activités (Zone de Sublaines – Bois Gaulpied, ...) ou leur requalification (Zone de Bois Pataud à Bléré). Nous irons jusqu'au bout sans baisser les bras.

Jocelyne COCHIN, Présidente



Compte Administratif 2009 consolidé

Dépenses de fonctionnement

Services généraux	619 510,11 (1)
Service "Déchets Ménagers / Déchetterie"	1 676 782,09 (2)
Service " Transports Scolaires"	689 998,21 (3)
Charges de personnel	226 813,41 (4)
Charges de gestion courante (loyers, ...)	197 017,74 (5)
Reversement de fiscalité	1 665 814,75 (6)
Intérêts de la Dette	94 781,12 (7)
Charges exceptionnelles	7 476,08 (8)
Dotations amortissements et provisions (opérations d'ordre)	246 983,85 (9)

Recettes de fonctionnement

Recettes des services	197 444,74 (1)
Redevance "Déchets Ménagers"	1 596 720,16 (2)
Participation des Familles au Transports Scolaires	90 044,00 (3)
Impôts et taxes	1 555 857,80 (4)
Dotations et participations	2 334 891,31 (5)
Autres produits de gestion courante	183 881,37 (6)
Atténuation de charges (opérations réelles)	29 308,94 (7)
Produits financiers	9,99 (8)
Autres produits exceptionnels (opérations réelles)	1 501,34 (9)
Produits exceptionnels (opérations d'ordre - cessions immo)	26 631,61 (10)

Investissements

ZA Sublaines - Bois Gaulpied	366 242,96 (1)
Autres zones d'activités	228 413,55 (2)
Voirie des zones	25 067,15 (3)
Piscine communautaire	64 294,19 (4)
Nouvelle Gendarmerie	6 750,16 (5)
Réfection du Gymnase Le Refleissior	40 902,18 (6)
Boucles Cyclables	3 374,36 (7)
Aires d'accueil des Gens du Voyage	9 084,95 (8)
Batiments d'activités (Ateliers Relais, Extension)	82 591,38 (9)
Acquisition de matériels (yc composteurs)	59 788,03 (10)
Opération "Récupérateurs d'eau"	6 033,82 (11)
Terrains	4 395,24 (12)
Aide aux entreprises	4 070,00 (13)

Budget Primitif 2010 consolidé

Investissements 2010 prévus

ZA Sublaines - Bois Gaulpied	703 000,00 (1)
Autres zones d'activités	859 300,00 (2)
Voirie des zones	16 000,00 (3)
Piscine communautaire	600 000,00 (4)
Nouvelle Gendarmerie	1 237 360,09 (5)
Réfection du Gymnase Le Refleissior	17 000,00 (6)
Boucles Cyclables	35 000,00 (7)
Batiments d'activités (Ateliers Relais, Extension)	461 500,00 (8)
Commerces	20 703,84 (9)
Acquisition de matériels (yc composteurs)	115 500,00 (10)
Opération "Récupérateurs d'eau"	100 000,00 (11)
Terrains	20 000,00 (12)
Aide aux entreprises	60 000,00 (13)
Aide aux communes membres	100 000,00 (14)
Complexe Sportif des Longérons	1 450 000,00 (15)
DJJO / Salle de Gymnastique	400 000,00 (16)
Etudes	32 000,00 (16)

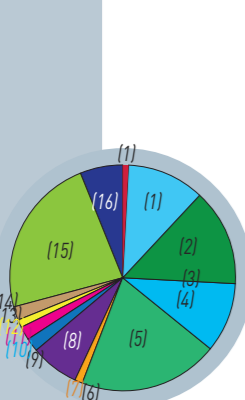
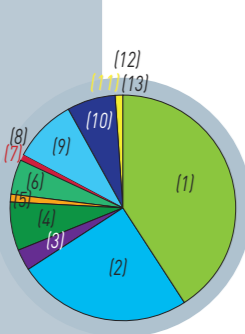
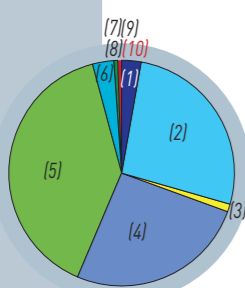
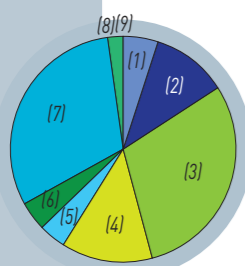
Budget 2010 consolidé

Charges réelles de fonctionnement

Services généraux	698 515,00
Service "Déchets Ménagers / Déchetterie"	1 874 920,00
Service " Transports Scolaires"	748 800,00
Charges de personnel	264 400,00
Charges de gestion courante (loyers, ...)	251 200,00
Reversement de fiscalité	1 665 500,00
Intérêts de la Dette	124 800,00
Charges exceptionnelles	13 200,00
Dotations amortissements et provisions (opérations d'ordre)	296 100,00

Recettes de fonctionnement 2010

Recettes des services	179 500,00
Redevance "Déchets Ménagers"	1 600 000,00
Participation des Familles au Transports Scolaires	90 000,00
Impôts et taxes	1 525 800,00
Dotations et participations	2 282 895,00
Autres produits de gestion courante	195 980,00
Produits exceptionnels (opérations d'ordre - cessions immo)	49 240,00



Comptes rendus des Conseil

communautaires d'octobre 2009 à mars 2010

• Déchets Ménagers et assimilés (REOM)

Service de collecte des ordures ménagères

Les élus communautaires ont adopté un nouveau règlement du service de collecte des ordures ménagères.

Redevance incitative : délibération : lobbying ADEME

Le Conseil Communautaire adhère à l'initiative de réunir les 25 collectivités qui ont déjà mis en place la REOM incitative, afin d'exercer un lobbying auprès des instances gouvernementales.

Déchetteries

Remplacement des cartes à bandes magnétiques (fragiles) par des cartes à puces RFID (robustes, infalsifiables). Il faut noter que la distribution des cartes se fera désormais au siège de la Communauté de Communes de Bléré - Val de Cher. Une étude sur l'optimisation des déchetteries est lancée.

• Habitat : Aires d'accueil des gens du voyage

Le Conseil Communautaire a adopté les modifications des règlements intérieurs des aires d'accueil des gens du voyage de St Martin le Beau et de Chisseaux. Les tarifs 2010 des aires d'accueil sont validés à l'unanimité.

• Affaires économiques

Extension des Zones d'Activités de Bois Pataud et Saint Julien sur la commune de Civray de Touraine

Le Conseil Communautaire a retenu le bureau d'études SIAM CENTRE en groupement avec AGAPES, en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'extension des ZA de Bléré sur Civray de Touraine. Le groupement devra prendre en considération la démarche de Zone d'Activités de Qualité Environnementale initiée par la Région Centre.

Requalification de la Zone Industrielle de Bois-Pataud

Dans le cadre de ce projet, la CCBVC a acquis trois parcelles qui vont être réaménagées afin de disposer de terrains destinés à accueillir des activités économiques.

Commerce d'Epeigné les Bois

Le fonds de commerce a été cédé et les repreneurs souhaitent créer une activité de restauration. Les travaux vont être pris en charge par la CCBVC, propriétaire des murs.

Extension d'un bâtiment d'activités

La CCBVC procède à l'extension d'un bâtiment d'activités dont elle est propriétaire dans le ZA Saint Julien à Bléré.

Zones d'Activités

- Le groupement STRIBLEN / ASTEC / THEMA ENVIRONNEMENT a été retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour la création de la ZAE de Sublaines - Bois GAULPIED, à proximité de l'échangeur de l'A85.
- Dans le cadre de l'extension de la ZAE de Ferrière, c'est le groupement AGATE / EXPRESSION PAYSAGE qui a été choisi pour une mission similaire.

• Culture – tourisme

Saison culturelle 2010

Les élus communautaires ont adopté le programme de la saison culturelle 2010. Il fixe le tarif du spectacle du 20 novembre 2010 à 5 € pour les personnes de plus de 16 ans (gratuité pour les moins de 16 ans)

Boucles cyclables intercommunales et intercommunautaires

Le Conseil Communautaire autorise le lancement d'une étude sur le territoire de la CCBVC en vue de la réalisation de boucles cyclables internes à notre territoire.

Offices de Tourisme

Constatant la nécessité d'aider au financement des associations d'office de tourisme de notre territoire, le Conseil Communautaire a octroyé les subventions suivantes aux Offices de Tourisme :
• Office de Tourisme de Chenonceaux : 29 000 €
• Office de Tourisme de Bléré : 28 000 €
• Amis du Manoir T. Bohier - St Martin : 3 200 €

• Gestion du sport

Reprise du complexe sportif de la Croix en Touraine

A l'unanimité, la Communauté de Communes reprend comme projet communautaire la réhabilitation du terrain de football situé zone des longérons à la Croix en Touraine.

Piscine communautaire

Date d'ouverture : samedi 29 mai 2010

Date de fermeture : dimanche 26 septembre 2010

Ouverture au public les week-ends du 29/05 au 27/06 puis tous les jours du 03/07 au 05/09 et les 3 week-ends de septembre.

Tarifs 2010 :

Enfants de moins de 3 ans : Gratuit

Enfants de 3 à 16 ans (y compris visiteurs et accompagnateurs) : 1,70 €

Enfants - carnet de 10 entrées : 14,00 €

Adultes (y compris visiteurs et accompagnateurs) : 2,80 €

Adultes - carnet de 10 entrées : 23,00 €

BVC développement

Soutenir les artisans et commerçants dans leurs projets de création, reprise, modernisation et développement de leur entreprise.



Le 24 février dernier, en mairie de La Croix-en-Touraine, avait lieu le lancement officiel de Bléré-Val de Cher Développement (BVC Développement), dispositif d'aides financières en faveur des entreprises qui réalisent des investissements.

Jocelyne COCHIN, Présidente de la CCBVC, a signé avec la Région Centre et les Chambres Consulaires les conventions permettant la mise en place de BVC Développement.

Economisons l'eau

Protéger l'eau n'est pas réservé aux techniciens et aux spécialistes. En effet, L'eau potable arrive comme par magie dès que l'on tourne le robinet et semble inépuisable ce qui nous fait oublier que l'eau est un bien précieux. Sur son lieu de travail, ou dans son foyer, en ville ou à la campagne, chacun doit être conscient de sa responsabilité et de son devoir de solidarité. Il en va de l'avenir des générations futures.

Cet élément essentiel à la vie est rare sur la planète. L'eau douce ne représente que 3 % des eaux du globe. Souvent difficile d'accès, concentrée dans les glaciers, elle est aujourd'hui menacée par la pollution : pesticide, détergents, déchets divers...

Pour continuer à bénéficier de cette ressource vitale, nous devons la préserver : ne pas la gaspiller, contrôler sa qualité. Si l'eau devient plus rare, elle deviendra aussi plus chère.

Chacun peut réaliser des économies en récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage, le lavage de la voiture et bien d'autres utilisations encore.

Jean-François BISTER

Vice-Président délégué à l'Environnement

Les investissements éligibles à BVC Développement sont les aménagements immobiliers, les travaux de devantures, les acquisitions de matériels apportant une réelle plus value à l'entreprise et l'achat, l'équipement et la mise aux normes de véhicules de tournée/véhicules ateliers.

Ce soutien prend la forme d'une subvention de 20 % (le taux peut être bonifié de 10 % sous certaines conditions) du coût du projet d'investissement, obligatoirement compris entre 4 000 et 10 000 € HT. Le montant maximum de cette subvention est fixé à 3 000 €.

Les chambres consulaires sont partenaires de la CCBVC pour la mise en œuvre du dispositif en apportant un appui technique dans le montage des dossiers de subventions.

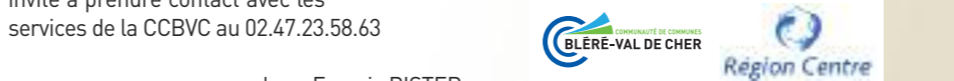


La demande de subventions doit avoir lieu avant le commencement des travaux ou la prise de commande dans le cas d'un achat de matériel.

Contact : le service développement économique au 02 47 23 58 63.

Alain BERNARD

Vice-Président délégué aux Affaires Economiques



Tourisme, l'Indre à vélo, un itinéraire cyclotouristique



Quatre Communautés de Communes de Touraine se sont regroupées pour réaliser un circuit cyclotouristique complémentaire à la Loire à Vélo le long de l'Indre.

Les Communautés de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau, du Val de l'Indre, de Loches Développement et de Bléré-Val de Cher réalisent actuellement un itinéraire cyclable commun dénommé Indre à Vélo. Plus de 100 kms de routes sont dés-

ormais signalisés dans les deux sens entre Azay-le-Rideau et Chenonceaux en passant par Loches. Cet itinéraire permet de découvrir la vallée touristique de l'Indre et les richesses de son paysage et de son patrimoine. Pour cela, une signalétique appropriée et des documents de promotion ont été réalisés.

Sur le territoire communautaire, le circuit principal traverse la commune de Courçay. Ensuite, le circuit revient par la RD 80 à Luzillé, traverse le bourg, rejoint Francueil puis Chisseaux et Chenonceaux. Cet itinéraire, par ses deux jonctions à la Loire à Vélo

(Azay-le-Rideau et Chenonceaux), propose aux cyclotouristes une boucle complète permettant de visiter les plus grands sites du département (Amboise, la ville de Tours, Villandry, Langeais, Azay-le-Rideau, Loches et Chenonceaux) en 4 ou 5 jours.

Pour toute information, contacter les Offices de Tourisme de Chenonceaux ou de Bléré.

Michel LE GOFF

Vice-Président délégué à la Culture et au Tourisme

Tourisme, église Notre Dame de Cigogné

Fondée vers 942, par l'archevêque de Tours Théotolon une chapelle, qui deviendra l'église paroissiale, consacrée par l'archevêque et placée sous le vocable de *Sainte Marie*. Cette église était une propriété de l'abbaye de St. Julien. En 943 la dotation de l'Eglise était faite par les paroisses de : Rançay, Vallières, Chanceau sur choisille, Greux, les Ormeaux, Bono ainsi que les terres du Pallu. En 979, Gardalbert, neveu d'Hardouin, archevêque de Tours, donna à l'abbaye de St. Julien la moitié des dîmes de Cigogné pour construire un prieuré. Le prieuré de Cigogné, appelé Prieuré de la Grotte ou de St. Fiacre, fut vendu le 6 janvier 1791 pour 11 100 livres.

La nef actuelle a été construite au XIIème siècle, ainsi que le chœur couvert d'une voûte sur ogive. Le clocher postérieur à ces constructions masque une porte romane plein cintre dont l'une des voussures est sculptée de feuillages comme les chapiteaux. Pour l'anecdote le 15 avril 1778 un orage éclaté à 23h30, la foudre est tombée sur le clocher et l'a entièrement consumé en faisant fondre les cloches.

Il semble que cette église ait été aussi consacrée à St Fiacre (saint patron de ceux qui souffrent de maux de ventre et de dysenterie) dont la statue était sortie en procession pendant la fête du village (l'assemblée, dernier dimanche d'août). De même une statue de St. MAMMES (il est considéré comme saint patron de ceux qui souffrent de hernie et d'éventration.) laisse à penser que les gents de Cigogné devaient souffrir de maux de ventre.

Pour info :
Deux autres chapelles qui n'existent plus étaient dédiées à Saint André et à Saint Fiacre. La chapelle Saint André se situait sur le chemin de Bléré à Reignac. En 1789 elle servait de grange. La fabrique de Cigogné l'a vendue pour 150 livres et cette somme servit à lambrisser la voûte de l'église.

La chapelle St. Fiacre se situait au début de la route de Chédigny, et son cimetière servit à ensevelir les pestiférés de Loches.

